

Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

Ligue Centre-Bourgogne de Squash

La Ligue Centre-Bourgogne de Squash

Président : Jean-Charles GONTERO

Adresse : C.D.O.S. du Cher

Rue Didier Daurat

18000 Bourges

Tel : 02.48.26.09.38 – 06.81.00.03.29

Courriel : jean-charles.gontero@wanadoo.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,
la Direction Régionale de la Jeunesse et des
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>

EDITO

En 1978, la France compte seulement 15 structures de Squash disséminées sur le territoire, lorsque le premier club voit le jour dans notre région. Il est ensuite suivi de 8 autres entre 1978 et 1984, 3 entre 1985 et 1994, puis 5 autres dont le dernier cette année. Ce constat nous permet de dire que notre activité, malgré son accessibilité «à tous les âges» est sous équipée par rapport aux autres disciplines.

Au cours des 20 premières années, la région Centre, par ses hommes et ses femmes, a marqué son empreinte dans la progression du squash français – une équipe championne de France 1987, 1988 et 1989, un N°1 français et premier joueur à atteindre le TOP 10 mondial en 1996, une N°1 française depuis 1997 et meilleure joueuse française de tous les temps actuellement N°15 mondial, deux «Internationaux de France» à Tours en 1993 et 1994, le premier Directeur Technique National officiel de notre fédération nommé en 1991. Pourquoi en serait-il autrement maintenant ?

La vie actuelle fait que le pratiquant, quelque soit le sport, recherche, par besoin d'économie pécuniaire et temporelle, un site de pratique à proximité, tant en loisir qu'en compétition.

Force est de constater que les 5 dernières structures ouvertes depuis 1995 sont privées, la dernière avec 6 courts. L'expérience nous permet de dire que les structures municipales drainent plus de licenciés et de plus, à partir d'un minimum de 4 courts (critère essentiel afin d'acquérir une autonomie financière), sont créatrices d'emploi. Le club de Chartres en est l'exemple avec plus de 500 licenciés, pratiquement 40 % des licenciés de la région Centre. Un autre avantage du club «municipal» est d'aspect social car il permet l'accueil de publics diversifiés.

La ligue Centre-Bourgogne est l'une des premières à vouloir mettre en œuvre une stratégie de développement de l'activité, basée sur l'ouverture d'un plus grand nombre de courts au public. Cette stratégie peut-être déclinée sur 2 axes :

❶ Créations de structures municipales implantées en priorité dans les grandes communes de la région ne possédant pas d'offre à notre activité.

❷ Créations de courts supplémentaires dans des structures privées existantes en s'associant d'une façon contractuelle – association sportive avec création d'emploi par exemple – utilisation de la délégation de pouvoir afin de minimiser les coûts d'investissement, tout en bénéficiant des compétences existantes.

EDITO

La ligue compte sur ses partenaires pour mettre en place un projet structuré autour des besoins, les définir géographiquement, et mettre en place la formation des compétences afin d'assurer son démarrage.

Concernant cette cartographie des «besoins», en parallèle au travail réalisé par la fédération, la ligue a identifié ses besoins et préparé une projection en 2 étapes :

❶ 1ère étape : basée sur 2 olympiades, augmentation des structures et/ou des courts dans les structures existantes afin de pérenniser les emplois dont celui de technicien (animation, enseignement etc..) dont la ligue assurerait la formation.

❷ 2ème étape : augmentation du nombre de courts sur les grandes agglomérations comme Orléans et Tours qui, équipées de 3 et 5 structures, ne pourront pas, demain, faire face à la demande (ratio fédéral), occasionnant ainsi un déclin de l'activité.

Je conclurai en soulignant que le squash est pratiqué par 132 pays, que l'élite française est une Nation fard au niveau mondial, en individuel et en équipe, depuis 10 ans . Le squash peut s'allier à d'autres sports de raquette . La ligue de squash a la volonté de faire connaître le squash, discipline accessible à tous les publics. Pour cela nous voulons mettre en œuvre ce projet ambitieux, mais néanmoins réaliste, alliant la promotion du Squash à la création d'emplois.

En complément, voici une vision des attraits du squash :

- ☛ Sport ludique ou 9 personnes sur 10 arrivent à s'amuser au cours de la première séance,
- ☛ Sport physique certes, mais dont on peut en contrôler l'effort à son juste besoin,
- ☛ Sport tactique,
- ☛ Sport où la maîtrise technique n'est pas nécessaire pour s'amuser,
- ☛ Sport où le joueur est aussi un arbitre. Une connaissance des règles est de rigueur,
- ☛ Pour beaucoup de pratiquants, c'est le « destressant parfait » (courir , frapper dans la balle sans compter, sans retenu, « piquer une bonne suee »).

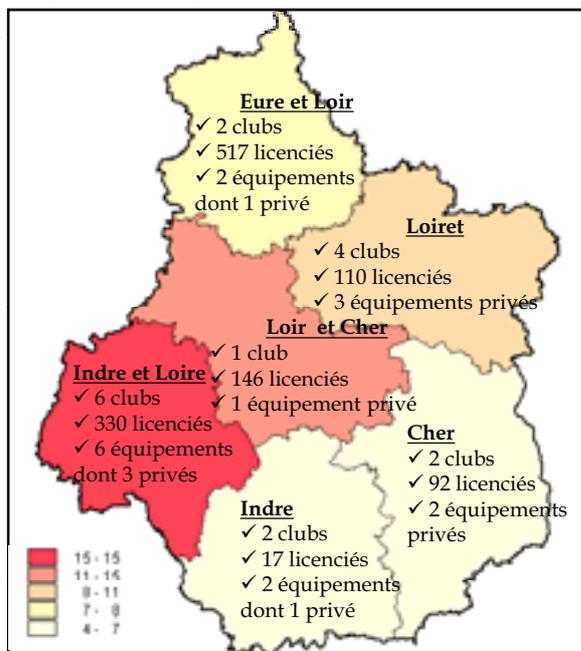
La Ligue Centre-Bourgogne de Squash en quelques chiffres...

Les licenciés et les équipements sportifs de Squash

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007/2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	4	8,33%	74	18,50	0,13	314 675
Eure-et-Loir	7	14,58%	522	74,57	0,17	421 114
Indre	6	12,50%	15	2,50	0,26	232 959
Indre-et-Loire	15	29,17%	351	23,40	0,26	580 312
Loiret	11	16,67%	121	11,00	0,17	645 325
Loir-et-Cher	8	18,75%	117	14,63	0,25	325 182
Région CENTRE	51	100,00%	1 227	24,06	0,20	2 519 567
TOTAL NATIONAL	1 273		27 119	21,30	0,21	61 399 541

Source : MSS – RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE

Répartition départementale



Source : MSS – RES (27 janvier 2009)

↳ 17 structures de pratique (dont 13 privées) recensées en 2007/2008

↳ 7 structures sur 17 ont signé une convention avec la Fédération (Convention Club Associé)

↳ 13 associations affiliées à la Fédération en 2007/2008 et 11 associations corporatives

↳ 1 227 licenciés en région Centre (En progression)

↳ 51 courts de SQUASH recensés à travers le R.E.S., répartis dans 17 structures de pratique.

Les équipements répertoriés sont ceux ayant une activité « Squash » avérée.

Analyse : 17 structures de pratique de squash, c'est peu pour 6 départements lorsque l'on connaît son accessibilité (ludique, facile de jeu, et destressant). Ces 4 structures municipales (soit 11 courts/51) représentent 70 % des licenciés de la ligue. Un zoom sur la structure de 4 courts à Chartres fait apparaître qu'avec cette taille, elle génère des emplois et s'ouvre à une large population. Depuis plusieurs années, la ligue effectue aussi la promotion du squash auprès des structures privées via des associations hébergées, mais les résultats en sont bien moins efficaces. Deux chiffres significatifs enfin : 20 000 personnes pratiquent le squash en région Centre pour 855 licenciés sur 1 227 grâce à 3 structures municipales...

Projets de la Ligue Centre-Bourgogne de Squash

Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

Projet : construction de 4 courts, associés à 4 courts de badminton à Vendôme.

Opportunité : manque de structure.

Échéance : 2010/2012.

Projet : construction de 4 courts, associés à 4 courts de badminton à Vierzon.

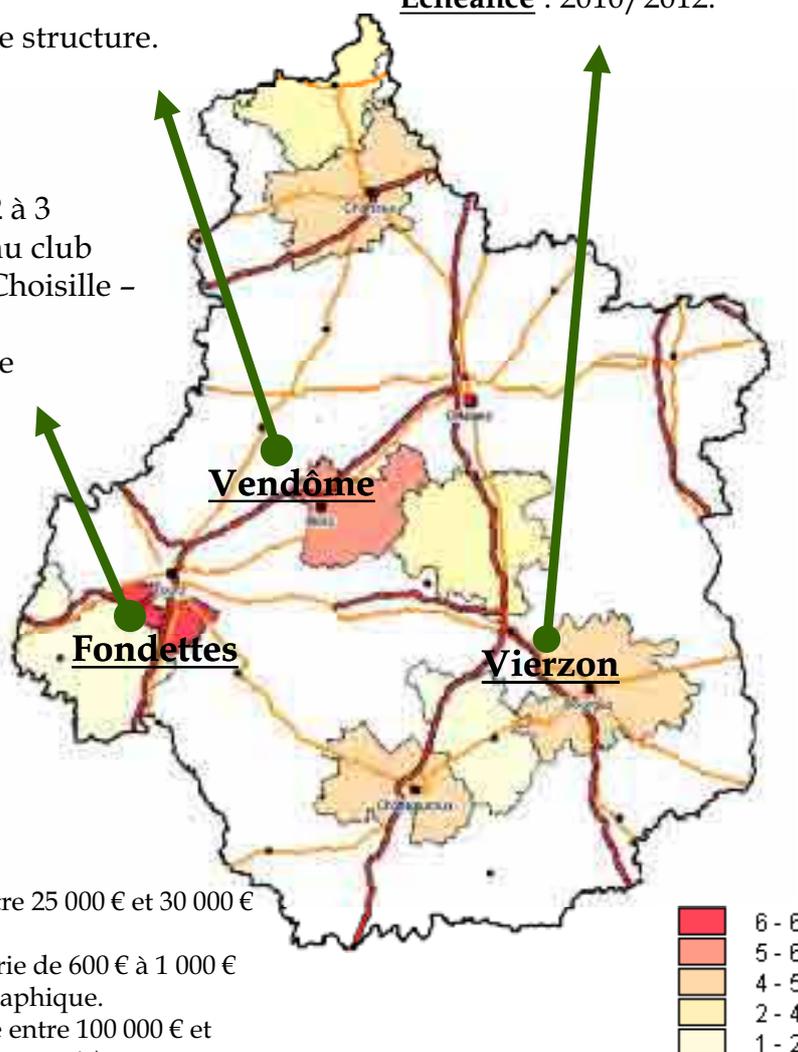
Opportunité : manque de structure.

Échéance : 2010/2012.

Projet : construction de 2 à 3 courts supplémentaires au club municipal existant à La Choisille - Fondettes.

Opportunité : manque de structure.

Échéance : 2010/2012.



Coûts estimatifs :

• 1 court de squash coûte entre 25 000 € et 30 000 € H.T.

• La construction du club varie de 600 € à 1 000 € du m² selon la situation géographique.

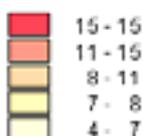
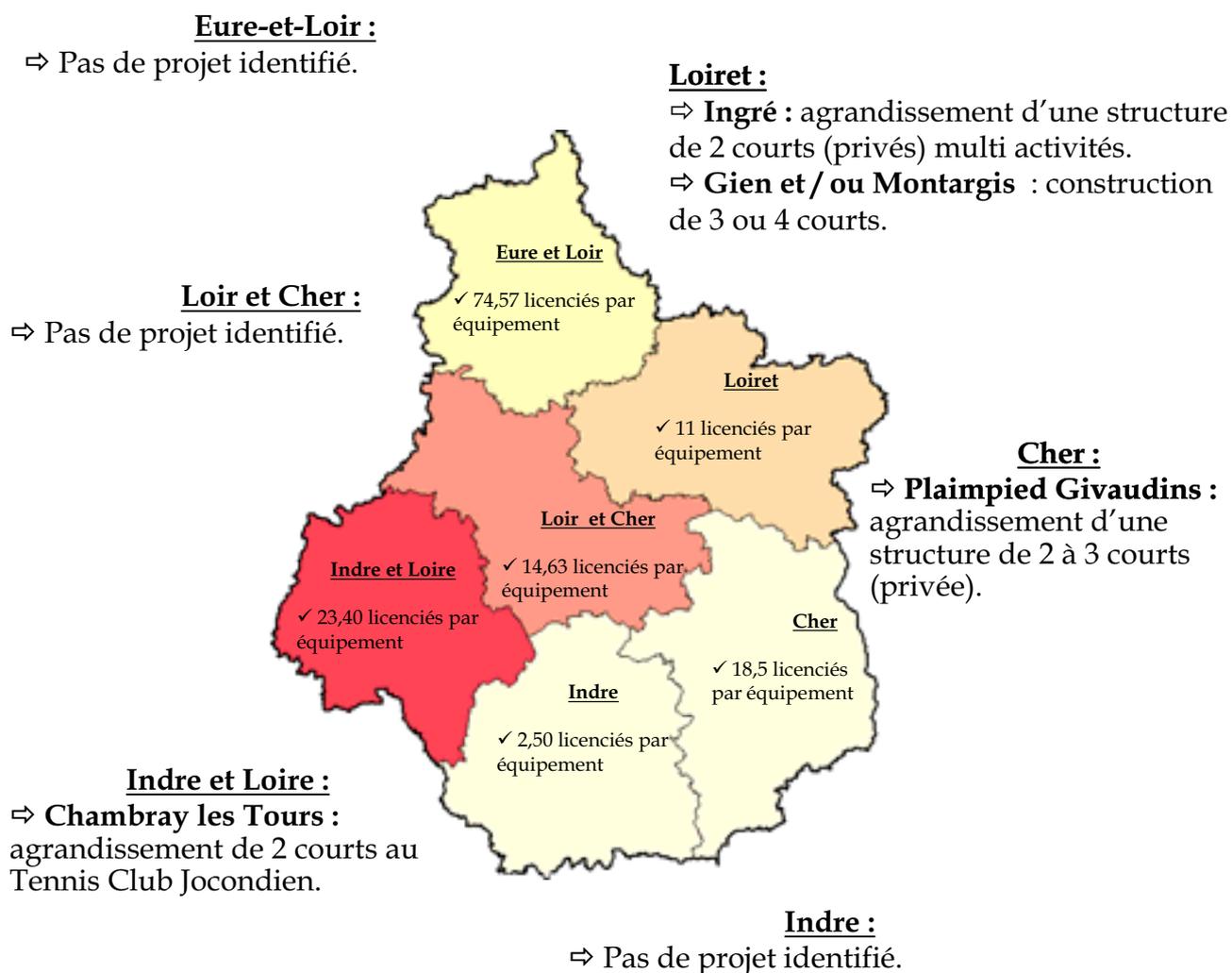
• On admet qu'un club coûte entre 100 000 € et 150 000 € H.T. par court (tout compris).

Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.

Carte des projets des clubs

Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.



Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

Ligue du Centre de Tennis

La Ligue du Centre de Tennis

Président : Monsieur Alain BOSSARD

Adresse : rue Albert Camus BP 60970
41009 Blois Cedex

Tel : 02.54.51.23.10

Fax : 02.54.45.10.31

Courriel : ligue.centre@fft.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,
la Direction Régionale de la Jeunesse et des
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>

EDITO

Ce document réalisé par la Région Centre en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, le CROS et la Ligue du Centre de Tennis permet d'avoir une vision des équipements de tennis existants et projetés.

Notre Ligue affiche un déficit en cours couverts limitant la capacité d'accueil d'un grand nombre de ses clubs, notamment en milieu rural. Notre discipline se pratique toute l'année et nos clubs se doivent d'offrir des structures répondant aux attentes de nos adhérents.

J'insiste sur la nécessité de ces équipements et la motivation des clubs présentant des projets, car il est indéniable que la qualité d'accueil des installations est un des premiers vecteurs de développement et d'augmentation des licenciés de la Ligue du Centre de tennis, mais aussi un lieu d'échange, de convivialité et de socialisation pour les jeunes et les adultes.

Ce travail en commun accompli par les instances régionales et la Ligue doit permettre une appréciation à moyen et à long terme des investissements à réaliser en priorité dans les clubs et dans les départements.

Merci à tous pour le travail réalisé et le sérieux des dossiers présentés.

ALAIN BOSSARD
Président de la Ligue du Centre de tennis



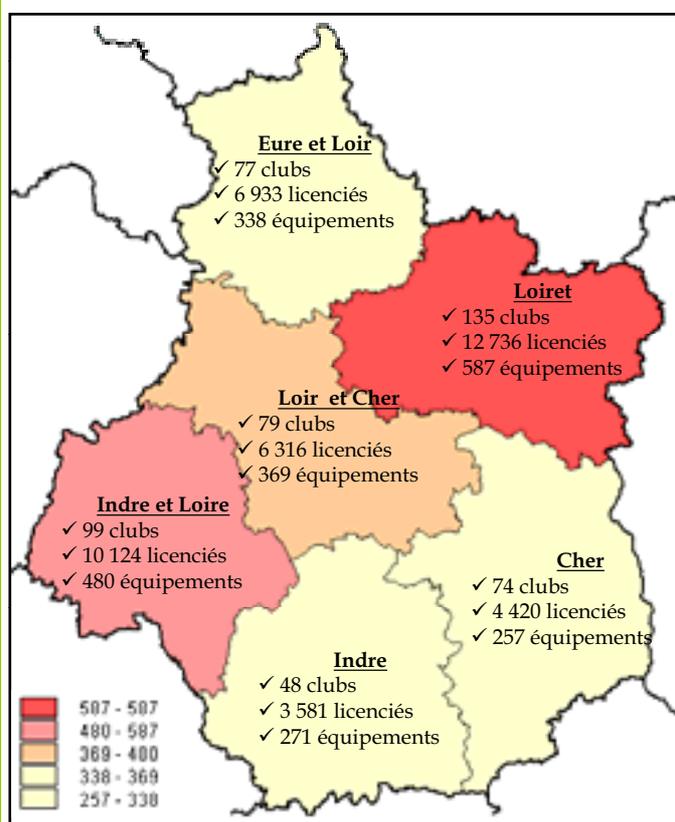
La Ligue du Centre de Tennis en quelques chiffres...

Les licenciés et les équipements sportifs de tennis

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip.	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	257	11,16%	4 420	17,20	8,17	314 675
Eure-et-Loir	338	14,68%	6 933	20,51	8,03	421 114
Indre	271	11,77%	3 581	13,21	11,63	232 959
Indre-et-Loire	480	20,85%	10 124	21,09	8,27	580 312
Loiret	587	25,50%	12 736	21,70	9,10	645 325
Loir-et-Cher	369	16,03%	6 316	17,12	11,35	325 182
Région CENTRE	2302	100,00%	44 110	19,16	9,14	2 519 567
TOTAL NATIONAL	49 204		1 094 593	22,25	8,01	61 399 541

Répartition départementale

Source : MSS - RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

↪ 512 clubs recensés en 2007/2008

↪ 44 110 licenciés (légère baisse)

↪ 2 302 équipements TENNIS recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont les courts de tennis et les salles multisports avec une activité Tennis avérée.

Analyse : Quantitativement, le Loiret et l'Indre et Loire sont les 2 départements les mieux pourvus en courts de tennis. Néanmoins, leurs taux d'équipement par rapport au nombre de licenciés sont les plus faibles de la région.

Notons également que le ratio moyen licenciés/équipements de la région est au-dessus de la moyenne nationale.



Projets de la ligue du Centre de Tennis

Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

Projet : création de 2 à 3 courts couverts au stade de ligue régional de Blois.

Échéance : 2009/2010.

Coût Prévisionnel : 250 000 € par terrain.

Projet : couverture de 2 terrains extérieurs au stade de ligue de Varye de St Doulchard.

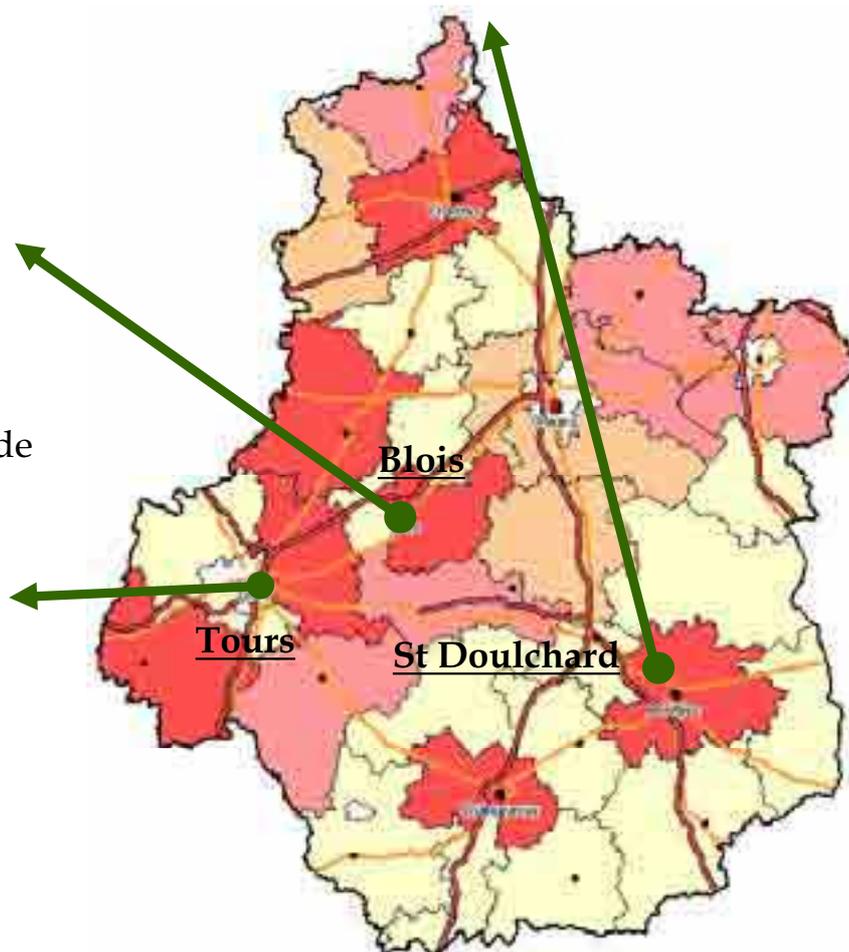
Échéance : 2009/2010.

Coût Prévisionnel : 500 000 €.

Projet : aménagement de tribunes et vestiaires arbitre à l'A.T.G.T. de Tours.

Échéance : 2009/2010.

Coût Prévisionnel : 300 000 €.





Carte des projets des clubs.

Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

Eure-et-Loir :

- ⇒ **Construction de courts supplémentaires**
Chartres (TC Chartres) - Toury (court + club-house)
Brezolles - Barjouville - St Denis les ponts
Le Coudray - Mainvilliers - Tremblay les Villages
Ferté Vidame - Lucé- Luisant- Courville
- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface, isolation)**
Luisant - Chartres - Châteaudun - Dreux
Fontenay s/Eure - La Loupe - Lucé - Nogent le Roi
Nogent le Rotrou - St Rémy sur Avre - Gallardon
Mainvilliers - Auneau - Epernon - Anet
La Ferté Vidame - La Chapelle du Noyer - Brezolles
Oysonville - Courville s/Eure Thiron Gardais
Champhol - Ver les Chartres - Yèvres - Combres
Hanches - Francourville - Dammarie - St Prest
Bailleau l'Evêque

Loir et Cher :

- ⇒ **Délocalisation du club de l'AJJ Blois**
- ⇒ **Construction de courts couverts supplémentaires**
Romorantin - St Gervais la Forêt
St Aignan - Vineuil - Pontlevoy
Nouan le Fuzelier - Cellettes
St Bohaire - Villebarou - Villefranche
- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface)**
Chouzy sur Cissé - Thésée - Naveil
Herbault - St Gervais la Forêt
La Ferté Imbault - Vineuil - Salbris
Oucques - Vendôme

Indre et Loire :

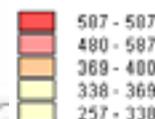
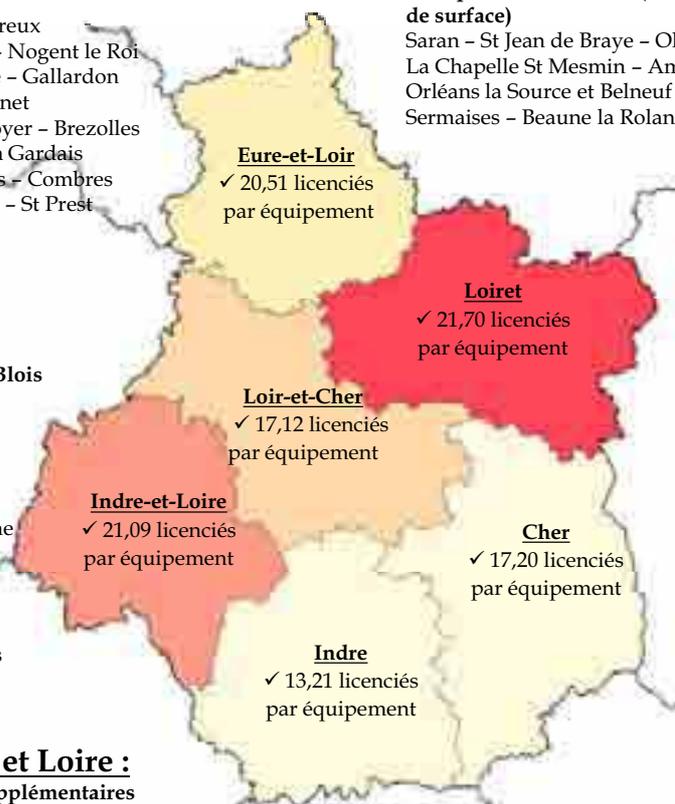
- ⇒ **Construction de courts supplémentaires**
Loches - Chambray les Tours - Luynes - La Ville aux Dames
Vernou sur Brenne - Ballan Miré Mettray - Parçay Meslay
Truyes - Sorigny - Charentilly - Sonzay - TC Jocondien
(Chambray Les Tours) - Neuvy Le Roi-Fondettes-Amboise
St Cyr sur Loire
- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface)**
Amboise - Rochecorbon - Tours L'Ile Bouchard - Esvres
Azay le Rideau - St Branches - Reignac

Loiret :

- ⇒ **Construction de courts couverts supplémentaires**
St Denis en Val - Marigny les Usages - Ingré
Neuville aux Bois - Nogent sur Vernisson
ASPTT Orléans - Sandillon - Sully - Malesherbes -
Chateaufort s/Loire - Chaingy
- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface)**
Saran - St Jean de Braye - Olivet - Briare
La Chapelle St Mesmin - Amilly
Orléans la Source et Belneuf - Outarville - Semoy
Sermaises - Beaune la Rolande

Cher :

- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface)**
Bourges (Gazelec & Armement AS)
Dun sur Auron - Orval
Méreau - Trouy
- ⇒ **Réfection complète d'un court au Subdray**



Indre :

- ⇒ **Construction de courts couverts supplémentaires**
Châteauroux - La Châtre - Le Blanc
- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface)**
Argenton/Creuse - Chaillac



Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

Ligue Régionale de Tir du Centre

La Ligue Régionale de Tir du Centre

Président : Gilles DUMERY

Adresse : 154, rue des Fossés

45400 Fleury Les Aubrais

Tel : 06.87.96.41.38

Fax : 02.38.83.50.62

Courriel : gilles.dumery@wanadoo.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,
la Direction Régionale de la Jeunesse et des
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





EDITO

Notre Fédération et notre Ligue offrent une ouverture vers une cinquantaine d'épreuves de tir, elles offrent des structures et un cadre de fonctionnement de bon niveau.

La Ligue de Tir du Centre se place au 2ème rang pour les épreuves en discipline 10 mètres, 18 médailles lors du Championnat de France 2008.

Elle se place également à la 3ème place pour les épreuves en discipline 25 et 50 mètres et pour les championnats de France École de Tir à 10 mètres.

Les associations, elles, offrent des services basés sur un encadrement bénévole dans un cadre de convivialité familiale, l'amitié et l'esprit sportif sont les règles prédominantes qui sont le moteur même de notre vie.

Nous devons savoir préparer l'avenir au sein même de nos structures, nos équipements vieillissent et cela est bien naturel, mais notre devoir envers notre sport est bien de les pérenniser pour donner un futur basé sur nos valeurs.

La ligue de Tir du Centre, forte de 5 640 licenciés en 2008 (dont 871 jeunes), a décidé depuis 8 ans d'accompagner la restructuration des installations des clubs affiliés à la Fédération Française de Tir, fédération olympique comprenant 130 000 licenciés.

Cet accompagnement s'est matérialisé par l'aide au développement et à la construction d'installations sportives de qualité, dont les stands de Chabris (Indre), Chinon (Indre et Loire) et particulièrement à Fleury les Aubrais (Loiret) où un Centre de Tir de niveau International pour les épreuves à 10 mètres a été créé.

Les besoins d'un stand à vocation régionale (et inter régionale) sur les distances de 25 mètres (pistolet) et 50 mètres (pistolet et carabine) sont évidents, aucune installation actuelle ne permettant d'envisager des compétitions régionales sans multiplier les journées de championnat.

De même, la région manque de stands capables d'accueillir dans des conditions décentes les stages d'initiation, de perfectionnement et de haut niveau, à l'exception des disciplines 10 mètres au Centre Régional de Fleury les Aubrais.

Il s'avère donc nécessaire d'accompagner un club et une municipalité ou une intercommunalité pour mettre un outil de qualité à disposition des tireurs sportifs.

Mais la priorité absolue est de voir le centre de Tir de Fleury les Aubrais devenir un Stand International digne de ce nom en l'équipant de ciblerie électronique à 10 mètres. Cet équipement deviendrait alors un élément incontournable des rencontres internationales et donnerait un avantage très important à la formation des tireurs sportifs de toute la région Centre.

Nous marquerions ainsi la région Centre sur 2 thèmes importants :

- la formation des tireurs de moyen et haut niveau
- la mise en place d'un équipement international en région Centre, avec les retombées médiatiques pour la préparation des J.O. de 2012

Le partenariat entre le monde associatif et sportif et les élus est un élément décisif dans notre région Centre.

Gilles DUMERY
Président de la Ligue Régionale de Tir du Centre



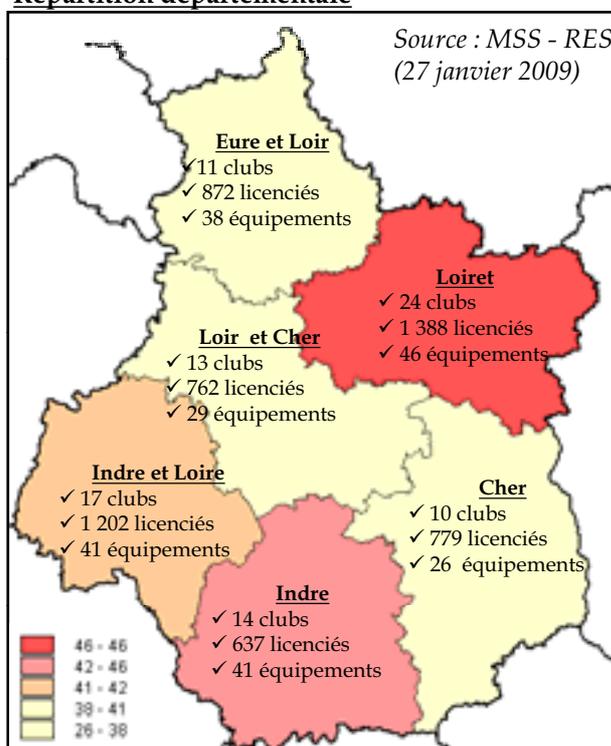
La Ligue Régionale de Tir du Centre en quelques chiffres...

Les licenciés et les équipements sportifs de Tir

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	26	10,71%	779	29,96	0,83	314 675
Eure-et-Loir	38	19,44%	872	22,95	0,90	421 114
Indre	41	20,24%	637	15,54	1,76	232 959
Indre-et-Loire	41	18,65%	1 202	29,32	0,71	580 312
Loiret	46	18,65%	1 388	30,17	0,71	645 325
Loir-et-Cher	29	12,30%	762	26,28	0,89	325 182
Région CENTRE	221	100,00%	5 640	25,52	0,88	2 519 567
TOTAL NATIONAL	2 378		132 537	55,73	0,39	61 399 541

Source : MSS - RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

Répartition départementale



↳ 89 clubs recensés en 2007/2008

↳ 5 640 licenciés (en progression)

↳ 221 équipements recensés à travers le R.E.S. : Pas de tir (sauf tir à l'arc) ayant une pratique de tir avérée. Un stand de tir est considéré comme une installation.

Analyse : Le nombre de licenciés est en évolution positive et nous observons un souhait de chaque département de voir évoluer les équipements sportifs pour permettre un accueil d'événements sportifs de plus grande ampleur. Le maillage structurel sur l'ensemble de la région doit nous permettre d'établir au sein de chaque département un site de référence et ainsi mettre en place un Pôle Départemental ; l'ensemble des Pôles Départementaux étant reliés au Centre de Tir Régional de Fleury les Aubrais. Chabris dans l'Indre répond déjà à cette politique ainsi que Chinon dans l'Indre et Loire pour spécifiquement la gestion des épreuves 300 mètres. L'agglomération d'Orléans est, avec le Centre de Fleury les Aubrais, la plaque tournante de la politique régionale. Nous devons développer le maillage sur des axes forts :

- Renforcement de l'outil international de Fleury,

- Mise en place d'un stand régional pour les épreuves de 50 mètres,

- Recherche de villes partenaires sur l'ensemble des départements pour soutenir cette action.

2004/2008 a vu un réel développement de nos structures avec l'aide de nos partenaires et nous souhaitons vivement que cette politique puisse s'amplifier durant l'Olympiade 2008/2012.

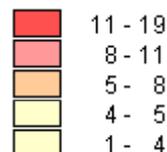


État des lieux des équipements en 2007/2008

Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

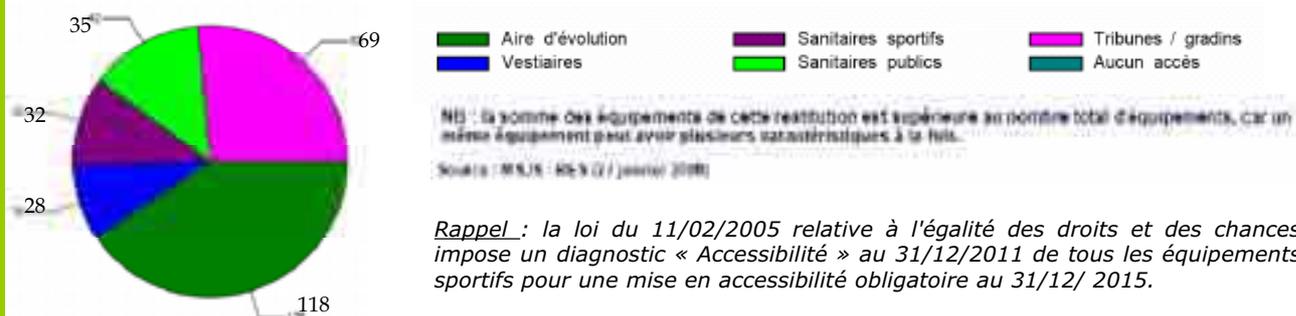


- ✓ 62,7% des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes et 14,29% sont celles d'associations.
- ✓ 49,21% des équipements sont gérés par les communes et groupements de commune et 32,54% par des associations.
- ✓ Année moyenne de construction : 1985
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 19,84%



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



Rappel : la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.



Projets de la Ligue Régionale de Tir du Centre

Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

Projet : création d'un stand de tir de capacité régionale (40 postes) pour le tir olympique à la carabine à 300 m – Nord de la région Centre.

Échéance : à déterminer.

Coût Prévisionnel : à déterminer.

Projet : mise en place de cibles électroniques – Centre Régional de Tir de Fleury les Aubrais.

Opportunité: création du pôle Espoir et / ou Centre de Formation National.

Échéance : 2009/2010.

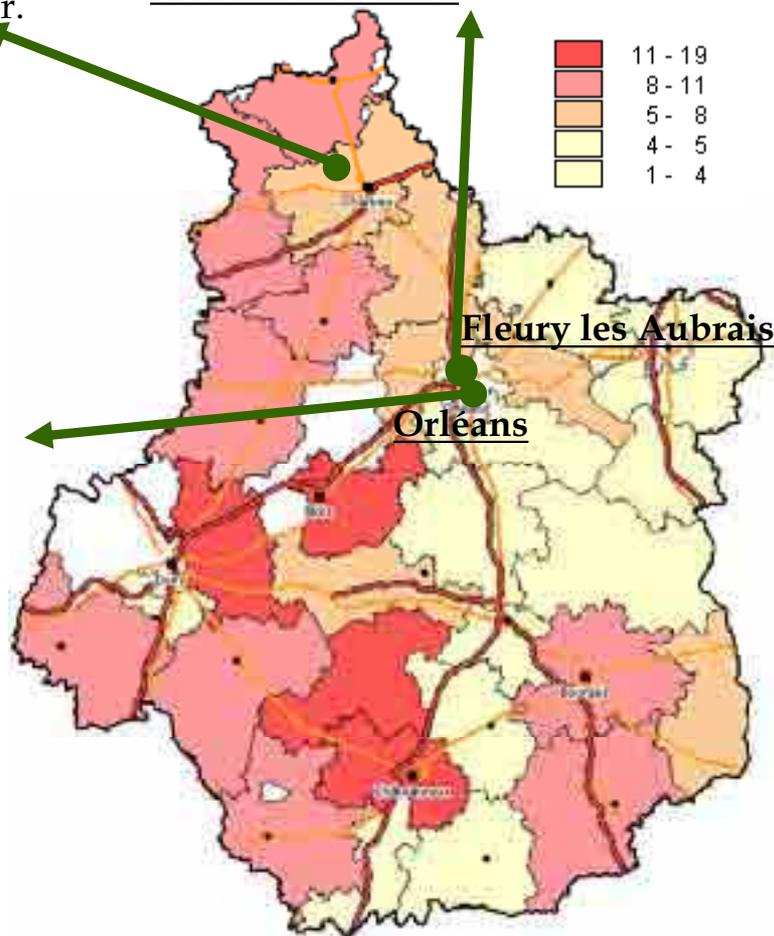
Coût Prévisionnel : 300 000 €.

Projet : création d'un stand de tir de capacité régionale (40 postes) pour le tir olympique à la carabine à 50 m – Agglomération orléanaise.

Opportunité : concerne plus de 1 000 tireurs sportifs.

Échéance : à déterminer.

Coût Prévisionnel : à déterminer.





Carte des projets des clubs.

Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

Eure-et-Loir :

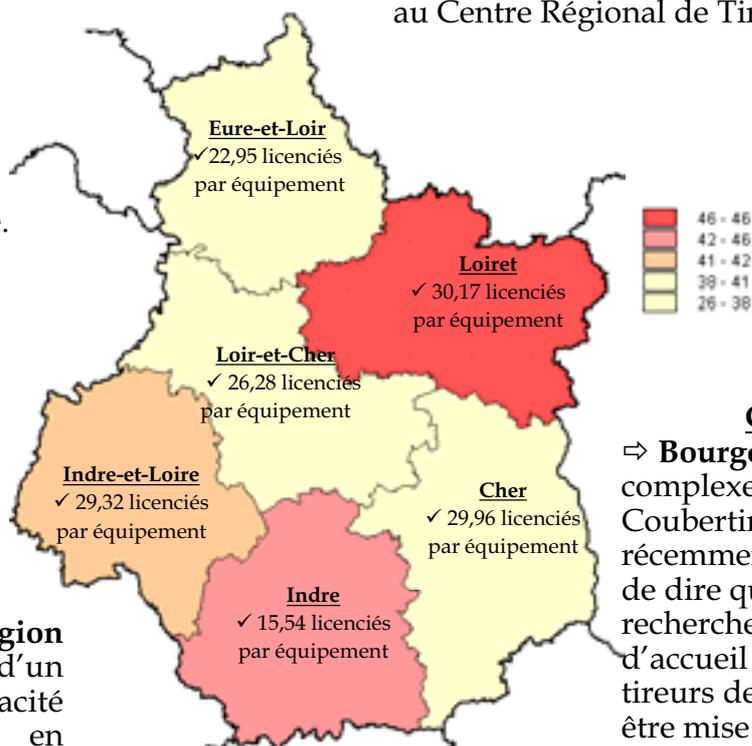
⇒ Pas de projet identifié.

Loiret :

⇒ **Fleury les Aubrais** : couverture de la terrasse et aménagement en zone d'accueil (public international) au Centre Régional de Tir.

Loir-et-Cher :

⇒ Pas de projet identifié.



Indre-et-Loire :

⇒ **Ouest de la région (Montlouis)** : création d'un centre de tir de capacité régionale (40 postes en épreuves 10 m, 25 m, 50 m) et pour le tir olympique à la carabine à 300 m.

Cher :

⇒ **Bourges** : le complexe Pierre de Coubertin a brûlé récemment ; il convient de dire que la recherche d'une salle d'accueil pour les tireurs de Bourges doit être mise en œuvre ; un accueil au CREPS serait une bonne chose.

Indre :

⇒ Pas de projet identifié.

Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

Ligue du Centre de Voile

La Ligue du Centre de Voile

Président : Michel GUILLEMETTE

Adresse : Maison des Sports
1 240 rue de la Bergeresse
45160 Olivet

Tel : 02.38.49.88.22

Courriel : ligue21@club-internet.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues
et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la
Direction Régionale de la Jeunesse et des
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





LIGUE DU CENTRE DE VOILE

EDITO

L'activité voile en région Centre est une réalité avec ses 26 sites de pratiques et malgré l'absence de bordure maritime. La Ligue dont le territoire épouse les frontières de la région administrative se classe 13^{ème} sur les 33 Ligues avec ses 2939 licenciés. Elle se hisse au 3^{ème} rang des Ligues dites d'intérieur, derrière l'Ile de France et Rhône Alpes.

A travers ses 28 clubs répartis sur tout le territoire, l'offre de voile est complète : voile scolaire, découverte, initiation, pratique sportive, compétition, loisir, accueil du tourisme, découverte du milieu, pratique mer, et pour les passionnés de modélisme, voile radiocommandée.

Nos terrains de jeux sont les plans d'eau. Ils sont à ce titre des espaces naturels sensibles. Nous devons être vigilants. Ces sites doivent être entretenus, aménagés pour permettre une bonne pratique et assurer son maintien. Sans eau la pratique est impossible. Les hauteurs d'eau trop faibles posent problèmes aux uns, ailleurs les plantes aquatiques prolifèrent, et l'expansion mal contrôlée de la végétation sur les rives met en péril la pérennité de la pratique. Ces points peuvent très vite perturber une structure club.

Les nouvelles taxes départementales sur les espaces naturels sensibles seront peut être l'occasion d'apporter le soutien financier nécessaire à la mise en place de travaux d'aménagement de nos sites, au-delà des volontés politiques.

Par ailleurs, nous devons penser à l'évolution de notre pratique régionale. La réalisation d'un hébergement sur le site de Mézières Ecluzelles serait un atout supplémentaire pour le développement et l'accessibilité à tous de notre pratique.

Michel GUILLEMETTE
Président de la Ligue du Centre de Voile

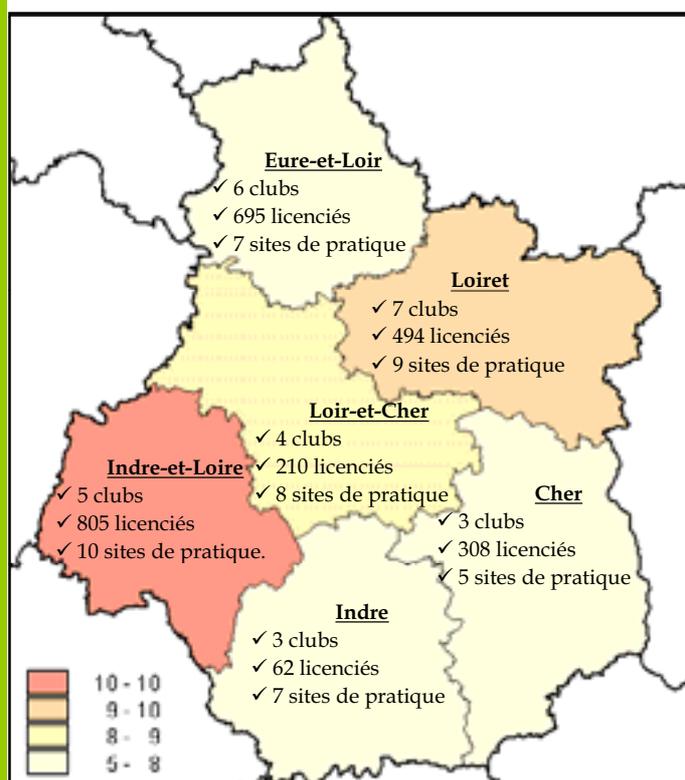
La Ligue du Centre de Voile en quelques chiffres...

Les licenciés et les équipements sportifs de la voile

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	5	10,87%	308	61,60	0,16	314 675
Eure-et-Loir	7	15,22%	695	99,29	0,17	421 114
Indre	7	15,22%	62	8,86	0,30	232 959
Indre-et-Loire	10	21,74%	805	80,50	0,17	580 312
Loiret	9	19,57%	494	54,89	0,14	645 325
Loir-et-Cher	8	17,39%	210	26,25	0,25	325 182
Région CENTRE	46	100,00%	2 574	55,96	0,18	2 519 567
TOTAL NATIONAL	2 112		256 242	121,33	0,34	61 399 541

Source : MSS - RES (19 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

Répartition départementale



Source : MSS - RES (19 janvier 2009)

- ↳ 28 clubs recensés en 2007/2008 dont 25 affiliés F.F.Voile
- ↳ 2 574 licenciés
- ↳ 46 sites de pratique de voile

Les équipements répertoriés sont les sites de pratiques où les différentes disciplines de la voile peuvent être pratiquées (sites d'activités nautiques et aquatiques, port de plaisance, stade mixte, zone de mouillage, autres sites d'activités nautiques et aquatiques).

Analyse :

En plus des 2 574 licenciés, l'ensemble des clubs de la région accueille 12 000 personnes sur l'ensemble de l'année, répartis comme indiqué, soit une pratique globale de 15 000 personnes par an en région :

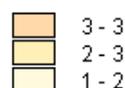
- 2 500 scolaires.
- 3 000 sur les journées promotionnelles.
- 1 500 accueil touristique.
- 5 000 groupes et centres de loisir.

État des lieux des équipements en 2007/2008

Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

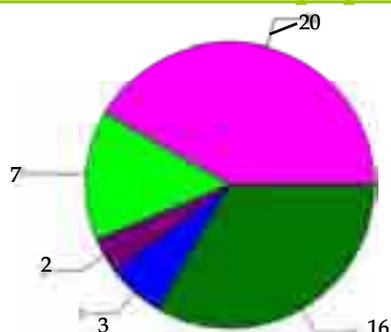


- ✓ 77,50 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 65 % des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 10 %



Source : MSS - RES (19 janvier 2009)

Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Aucun accès

NB : le nombre des équipements de cette répartition est supérieur au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSJSVA - RES (19 janvier 2009)

Rappel :

La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.

Projets de la Ligue du Centre de la Voile

Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

Projet : construction de locaux techniques, accueil, bloc sanitaire et vestiaires à Mézières en Drouais et aménagement du plan d'eau.

Opportunité : amélioration des conditions et de la capacité d'accueil.

Échéance : 2009/2010.

Coût Prévisionnel : 100 000 € (1ère tranche).

Projet : réalisation d'un équipement pour les pratiques de la voile et du ski nautique (sanitaires, local technique, accueil, salle de cours, local essence...) à Cerdon du Loiret.

Opportunité : mutualiser les moyens et améliorer la capacité et la qualité d'accueil sur l'un des plus grands plan d'eau de la région.

Échéance : 2011/2012.

Coût Prévisionnel : à déterminer.

Projet : constructions (locaux techniques et un accueil) et agrandissement du plan d'eau à Villiers-sur-Loir.

Opportunité : structuration d'un site pour le redéploiement de la voile via le retour d'un club délocalisé.

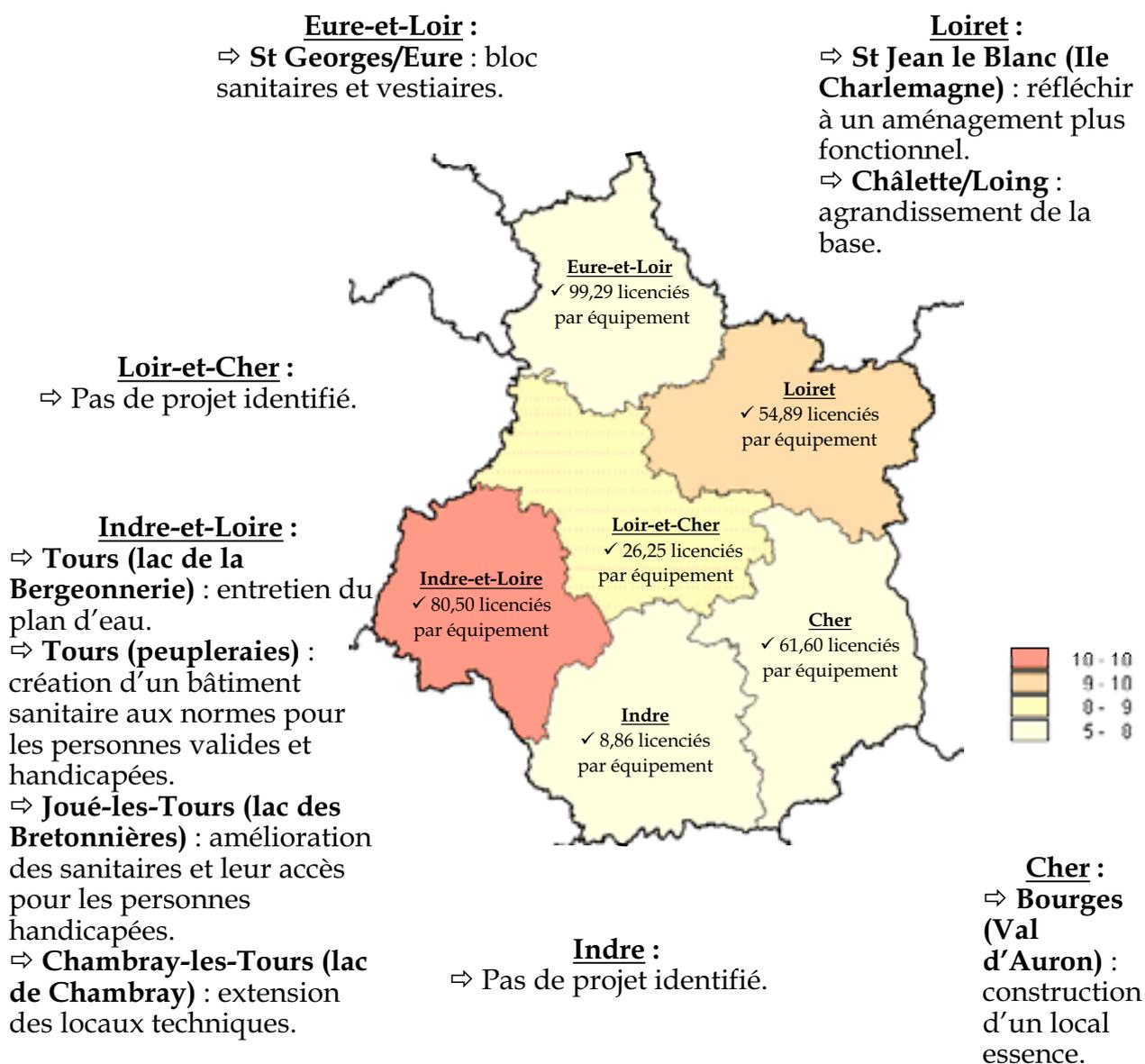
Échéance : 2009/2011.

Coût Prévisionnel : à déterminer.



Carte des projets des clubs

Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



Source : MSS - RES (19 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.

Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

Comité Régional Sportif de Vol à Voile de la Région Centre

Le Comité Régional de Vol à Voile

Président : Pascal VIOLETTE

Adresse : 27 route de Cere la Ronde
41 110 Pouille

Tel : 06.32.19.64.34

Courriel : violettepas@aol.com

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,
la Direction Régionale de la Jeunesse et des
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





EDITO

Le Vol à Voile en planeur reste une pépinière de futurs professionnels de l'aéronautique, à tel point qu'après l'Armée de l'air à SALON, l'ENAC vient de l'inclure dans son programme de formation initiale.

Pour l'aviation de loisir, la période faste de l'après guerre est révolue et la survie du Vol à Voile est désormais très difficile à assurer avec l'évolution sociétale, l'avenir incertain de l'aéronautique militaire et commerciale, le développement de la concurrence : Vol libre, ULM, etc..., et le poids grandissant des contraintes diverses : administratives, réglementaires, réduction de l'espace aérien, mutation de propriété des aérodromes, coût des aéronefs et des équipements de bord, flambée du prix du carburant...

C'est ainsi que, depuis les années 50, les effectifs vélivoles ont régulièrement diminué jusqu'à cette année 2007 mauvaise au plan météo, qui a fait prendre conscience à tous de la gravité de la situation et de la nécessité de prendre des mesures immédiates pour enrayer cette chute des licenciés.

La FFVV a donc mis en place un « plan de relance » 2007-2012, basé sur une formation initiale plus rapide et plus efficace, destinée à retrouver, en cinq ans, la situation de 1990. Afin d'améliorer le recrutement en Région Centre, le CRSVV y a ajouté une action de communication en créant un site régional et distribuant des dépliants pour promouvoir un stage à la semaine à tarif unique pour toutes les écoles de pilotage planeur du Centre. Objectif : revenir au niveau de 1000 licenciés fin 2012.

La réussite de ces actions passera par l'amélioration des conditions d'accueil et de séjour des stagiaires ainsi que des familles, et le maintien des moyens de formation, instructeurs et planeurs biplaces. En outre, il faudra y ajouter les moyens nécessaires au fonctionnement du « Groupement de Navigabilité » de la FFVV en cours de constitution ; destiné à prendre la place du GSAC, ce G-NAV se déclinera au niveau régional.

Réuni en Juin, le Comité Directeur du CRSVV Centre s'est efforcé de faire le tour des besoins des divers clubs en matière d'aménagement du territoire pour la période 2008-2012 et défini les priorités.

Les Projets importants :

Outre le projet de drainage et surfacage de la piste du LOUROUX, dont les travaux ont débuté le 18 octobre 2008, trois projets principaux sont retenus pour les cinq ans à venir :

BOURGES : Union Aéronautique du Centre – Réfection complète des installations sur 3 ans a/c de 2010.

ORLEANS : Projet d'aménagement d'une vélisurface, en panne jusqu'à ce que l'on trouve un site convenable.

CHARTRES : Délocalisation et création d'une vélisurface annoncée par la Communauté d'Agglomération.

D'autre part, un projet de Contrat d'objectifs va être proposé au Conseil Régional, fondé sur les quatre axes de développement ci-dessous :

- Recrutement et formation du maximum des nouveaux adhérents au Brevet de Pilote de Planeur (BPP).
- Formation sur la campagne plus rapide et efficace pour fidéliser la plupart des nouveaux brevetés.
- Structuration du perfectionnement compétition et développement d'une équipe « Jeunes ».
- Maintien du potentiel formation nécessaire et rajeunissement des équipes dirigeantes.

Les premiers résultats 2008 font apparaître une progression par rapport à l'année précédente, notamment dans le domaine des licences et de la formation. Il semble, au premier abord, que l'on doive encore mieux faire si l'on veut réussir le « plan de relance ». Il va falloir, lors de la prochaine réunion du comité directeur, analyser finement l'impact des actions entreprises, pour y apporter les aménagements indispensables.

La route jusqu'en 2013 est longue ; le cap devra être maintenu fermement et exigera la mobilisation de tous les vélivoles de nos associations pour atteindre nos objectifs.



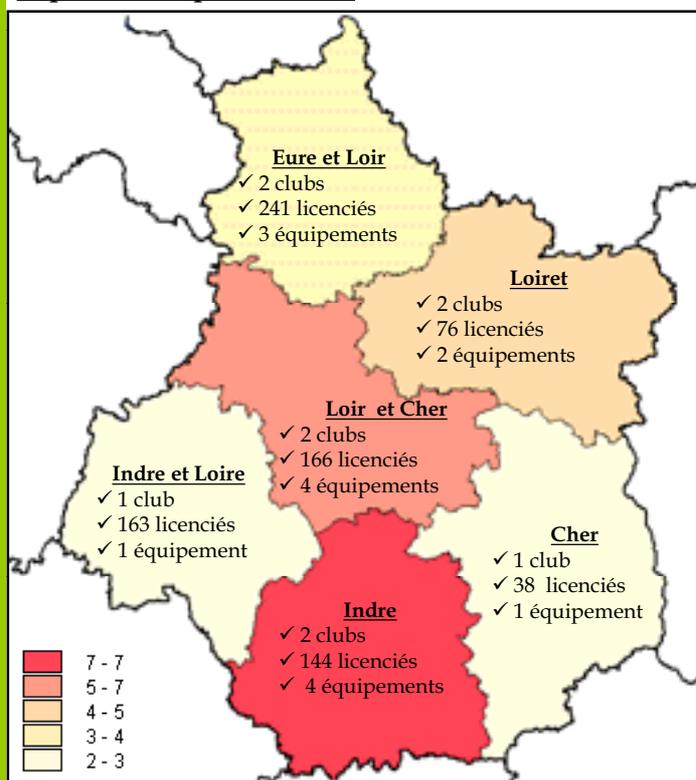
Le Comité Régional Sportif de Vol à Voile du Centre en quelques chiffres...

Les licenciés et les équipements sportifs de vol à voile

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	1	6,67%	38	38,00	0,03	314 675
Eure-et-Loir	3	20,00%	241	80,33	0,07	421 114
Indre	4	26,67%	144	36,00	0,17	232 959
Indre-et-Loire	1	6,67%	163	163,00	0,02	580 312
Loiret	2	13,33%	76	38,00	0,03	645 325
Loir-et-Cher	4	26,67%	166	41,50	0,12	325 182
Région CENTRE	15	100,00%	828	55,20	0,06	2 519 567
TOTAL NATIONAL	204		12 296	60,27	0,03	61 399 541

Source : MSS - RES (12 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

Répartition départementale



Source : MSS - RES (12 janvier 2009)

↪ 10 clubs recensés en 2007/2008

↪ 828 licenciés (légère baisse)

↪ 23 équipements recensés à travers le R.E.S. dont 15 accueillant une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés sont tous les équipements disposant d'une pratique de vol à voile avérée.

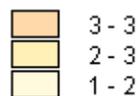
Analyse : Le nombre de licenciés par équipement, bien que ce taux soit supérieur au national, présente des disparités importantes qui nous indiquent des possibilités de développement, surtout si on y intègre la population globale des départements de la région Centre.

État des lieux des équipements en 2007/2008

Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



- ✓ 90 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 85 % des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Année moyenne de construction : 1974
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 20%



Source : MSS - RES (12 janvier 2009)

Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Aucun accès

NB : la somme des équipements de cette répartition est supérieure au nombre total d'équipements car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSSJ5 - RES (12 janvier 2009)

Rappel : la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/2015.

Projets du Comité Régional Sportif de Vol à Voile du Centre

Projets prioritaires soutenus par le Comité 2008/2012

Projet : réinstallation des clubs qui vont être délocalisés par les nouveaux propriétaires - Orléans, Chartres.

Échéance : 2010 pour Orléans, 2013 pour Chartres.

Coût Prévisionnel : à déterminer.



Projet : reconstruction des bâtiments à Bourges.

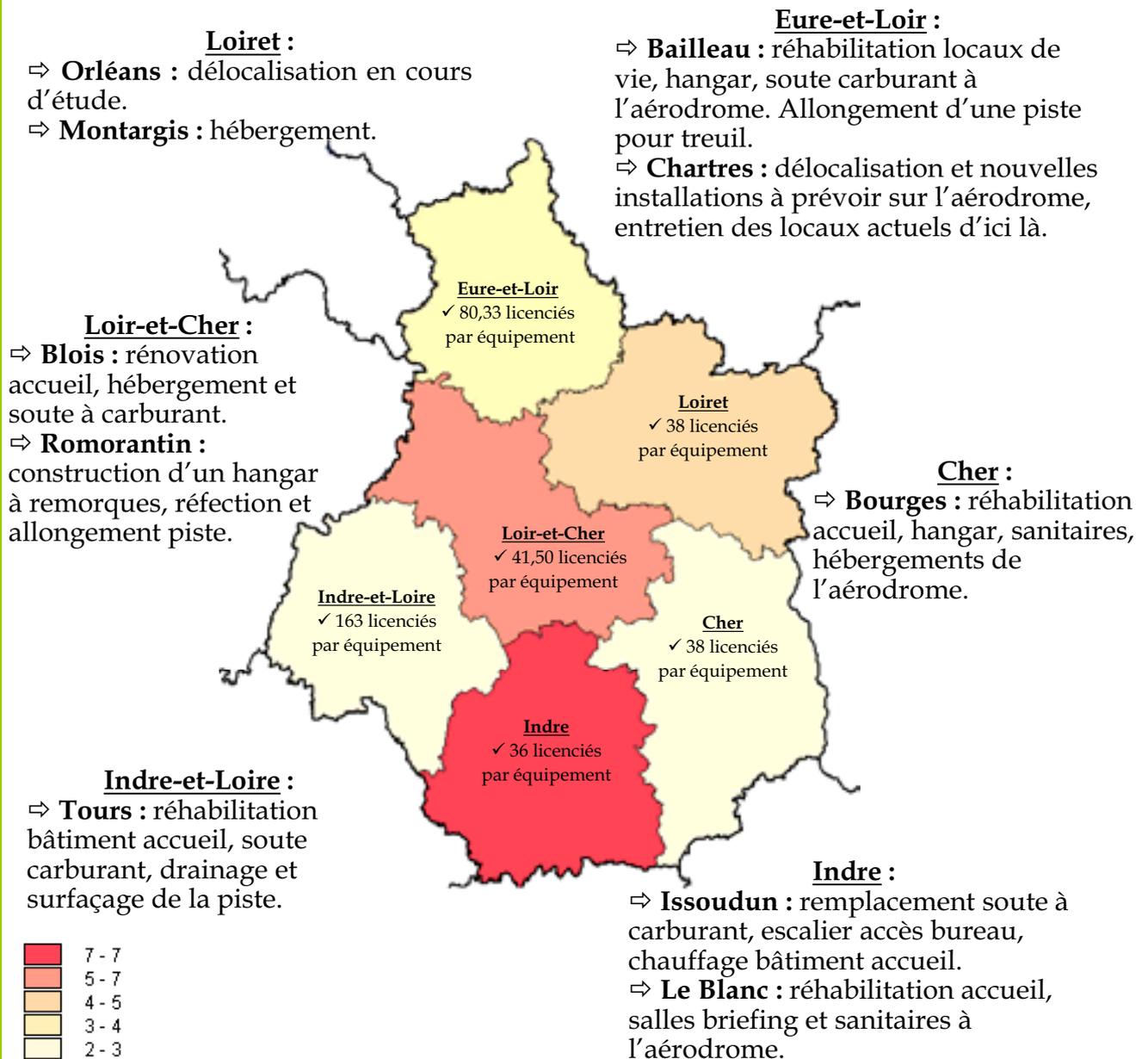
Opportunité : amélioration des conditions d'accueil - Bâtiments en fin de vie (construction : années 30).

Échéance : 3 tranches de 2010 à 2012.

Coût Prévisionnel : 865 000 €.

Carte des projets des clubs

Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



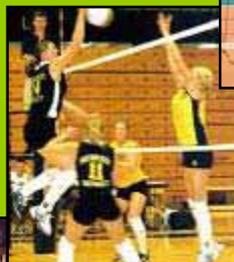
Source : MSS - RES (12 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.



Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

Ligue du Centre de Volley Ball



La Ligue du Centre de Volley Ball

Président : Pierre JEANROT

Adresse : 48 Rue des Carmes
45000 Orléans

Tel : 02.38.53.85.50

Courriel : ligueducentre.volley@club-internet.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,
la Direction Régionale de la Jeunesse et des
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



EDITO

Les sports de salle et plus particulièrement les quatre sports que sont le basket, le badminton, le handball et le volley-ball expriment avec insistance leur souhait de voir se construire sur la Région Centre un Palais des Sports dont les structures correspondent aux exigences des cahiers des charges des fédérations internationales. Bien que l'accueil en région Centre soit apprécié par toutes les nations qui ont fréquenté par le passé les sites sportifs, il est évident que sans une telle structure, plus aucune compétition internationale officielle ne sera attribuée à la Région. Ce manque de structure est d'autant plus pénalisant pour le public, les sportifs et l'aura de la Région, que de grands événements internationaux vont être organisés en France dans les années à venir (2010 - 2011 - 2012) sans que les ligues sportives régionales donc la Région puissent se porter candidates à l'organisation d'une manifestation officielle de haut niveau. Une telle structure devient non seulement nécessaire mais indispensable et les ligues souhaitent ardemment que toutes les démarches en cours aboutissent le plus rapidement possible.

Dans le cadre d'une collaboration interfédérale (basket, hand, volley, badminton) sur la région Centre, une plaquette de recommandations sera éditée en vue de rationaliser l'utilisation des salles de sport. Plusieurs thèmes y seront évoqués comme la réglementation, la vie des structures et l'animation. Elle servira de support de travail aux maîtres d'œuvre. Les valeurs communes de convivialité, l'état de structuration de nos clubs et leur pérennité font apparaître un besoin d'optimisation des structures (salle à vocation multiple, modulable pour des réunions, assemblées, stages, buvette, annexes pour le rangement, les vestiaires...). La collaboration interfédérale a mis en avant le manque d'une structure régionale d'entraînement sur l'Orléanais qui réponde aux besoins en stage, centre permanent, hébergement et restauration.

Le volley ball en région Centre a pour objectif de promouvoir le « Beach Volley ». Cette nouvelle pratique devenue sport olympique connaît un succès mondial. Pour pratiquer ce sport de plein air, des terrains sableux aménagés sont nécessaires. La Ligue du Centre souhaite qu'à chaque nouvelle création d'installation sportive il soit prévu au minimum un terrain de Beach. La Ligue envisage également l'installation d'une ou deux salles de « Beach » afin de mieux perfectionner les adeptes de ce sport.

Pierre JEANROT
Président de la Ligue du Centre de Volley ball

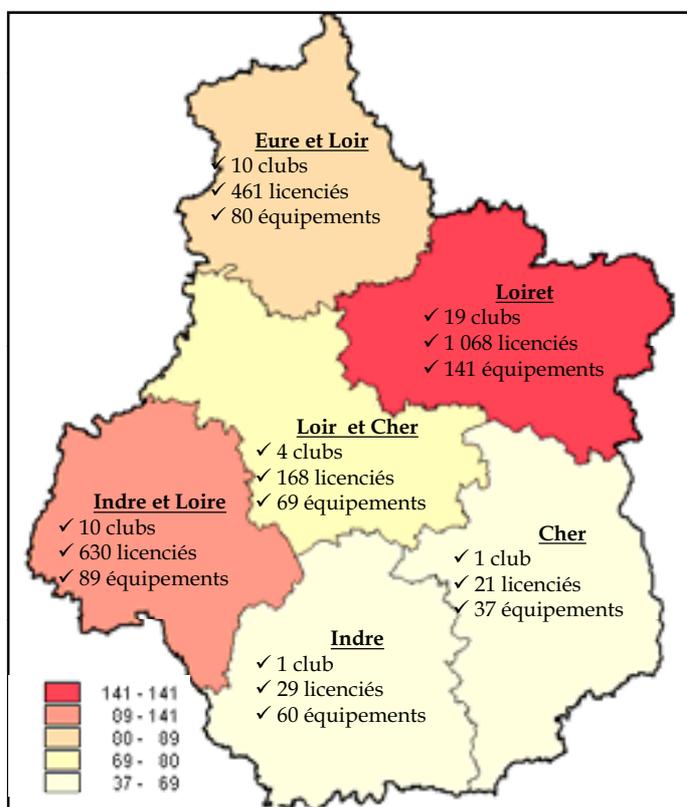


La Ligue du Centre de Volley-ball en quelques chiffres...

Les licenciés et les équipements sportifs de volley-ball

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007/2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	37	8,40%	21	0,57	1,18	314 675
Eure-et-Loir	80	16,81%	461	5,76	1,90	421 114
Indre	60	11,55%	29	0,48	2,58	232 959
Indre-et-Loire	89	18,28%	630	7,08	1,53	580 312
Loiret	141	30,46%	1 068	7,57	2,18	645 325
Loir-et-Cher	69	14,50%	168	2,43	2,12	325 182
Région CENTRE	476	100,00%	2 377	4,99	1,89	2 519 567
TOTAL NATIONAL	10 676		101 037	9,46	1,74	61 399 541

Répartition départementale *Source : MSS - RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE*



↳ 45 clubs recensés en 2007/2008

↳ 2 377 licenciés (En progression)

↳ 476 équipements recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont les salles multisports et salles spécialisées de volley-ball et Beach-volley avec une activité avérée.

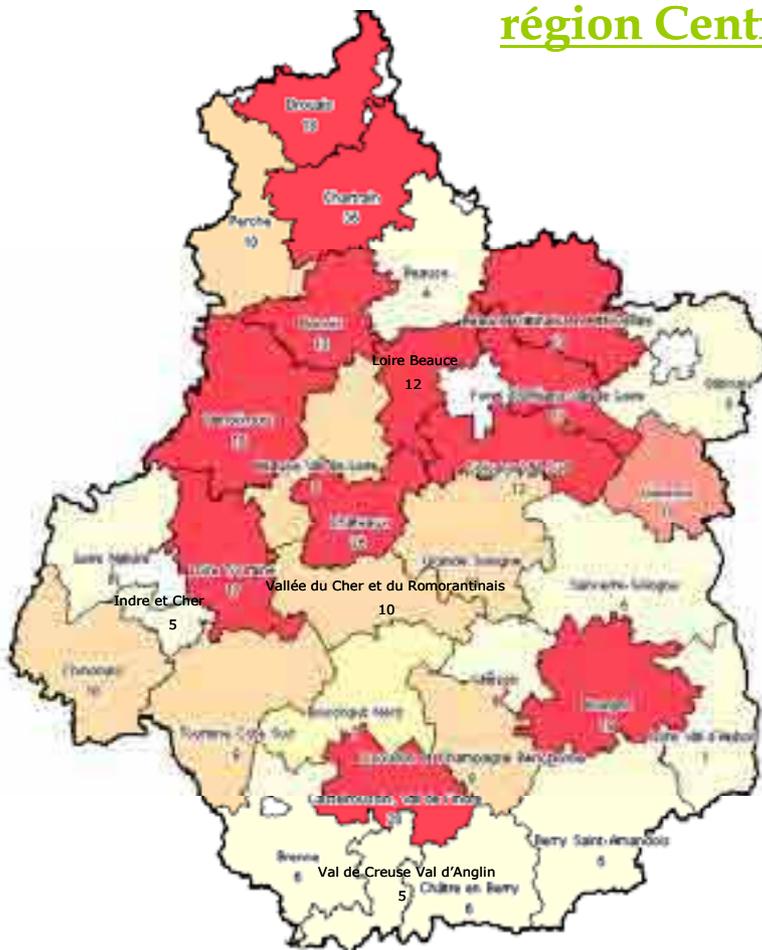
Analyse :

Dans le cadre du Beach Volley, quelques terrains se créent çà et là. Le manque de structure dans ce domaine freine le développement de la discipline.

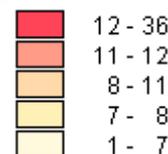


État des lieux des équipements en 2007/2008

Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

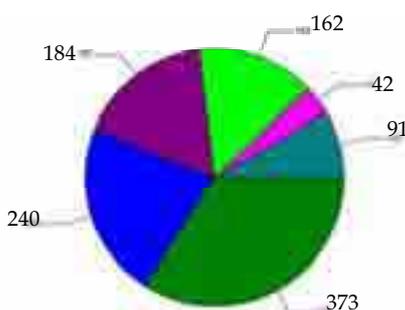


- ✓ 83 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 84 % des équipements sont gérés par des communes et groupements de communes.
- ✓ Année moyenne de construction : 1984.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 23 %



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Tribunes / gradins
- Aucun accès

ND : la somme des équipements de cette restriction est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS - RES (18 février 2009)

Rappel : la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/2015.



Projets de la ligue du Centre de Volley Ball

Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

Projet : Palais des Sports de 5 000 places en région Orléanaise.

Échéance : 2011.

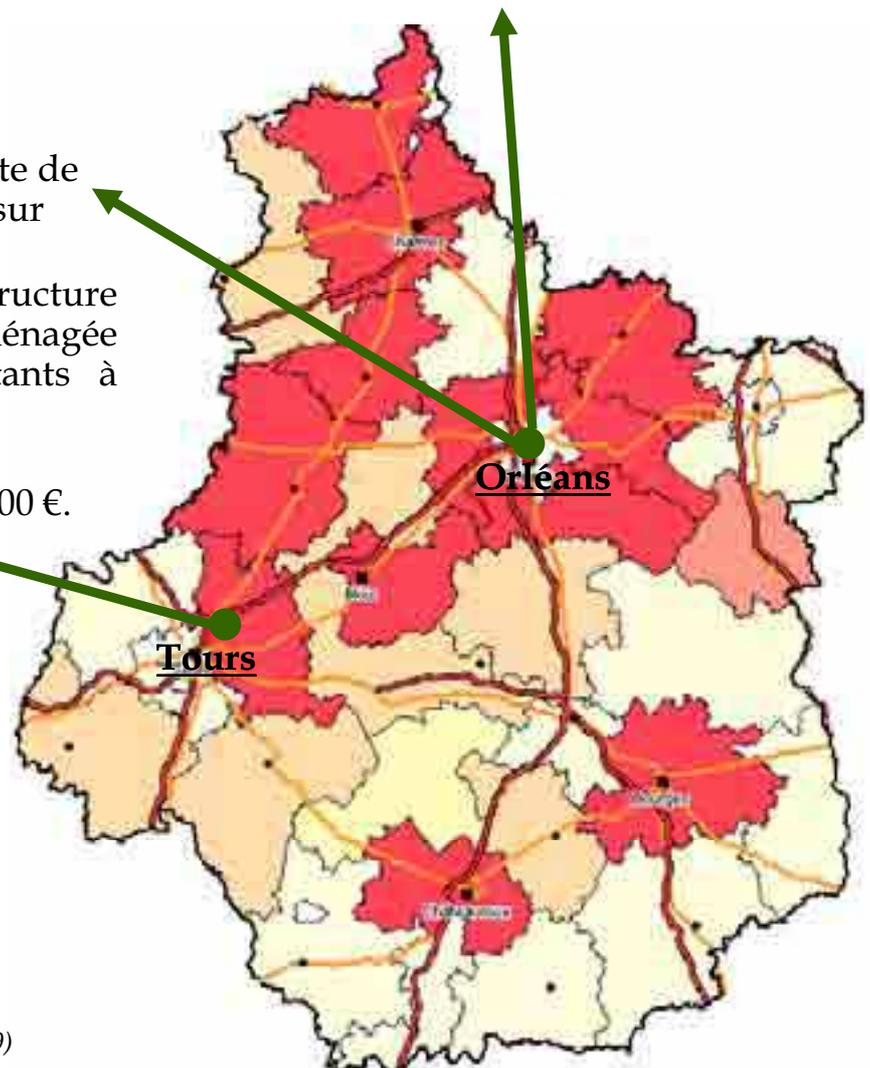
Coût Prévisionnel : à déterminer.

Projet : structure couverte de terrain de Beach Volley sur Orléans ou Tours.

Opportunité : une structure couverte peut-être aménagée dans des locaux existants à réaménager.

Échéance : 2009/2010.

Coût Prévisionnel : 35 000 €.



	12 - 36
	11 - 12
	8 - 11
	7 - 8
	1 - 7

Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.



Carte des projets des clubs

Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

Eure-et-Loir :

⇒ **Nogent le Rotrou** : réfection des sanitaires.

Loiret :

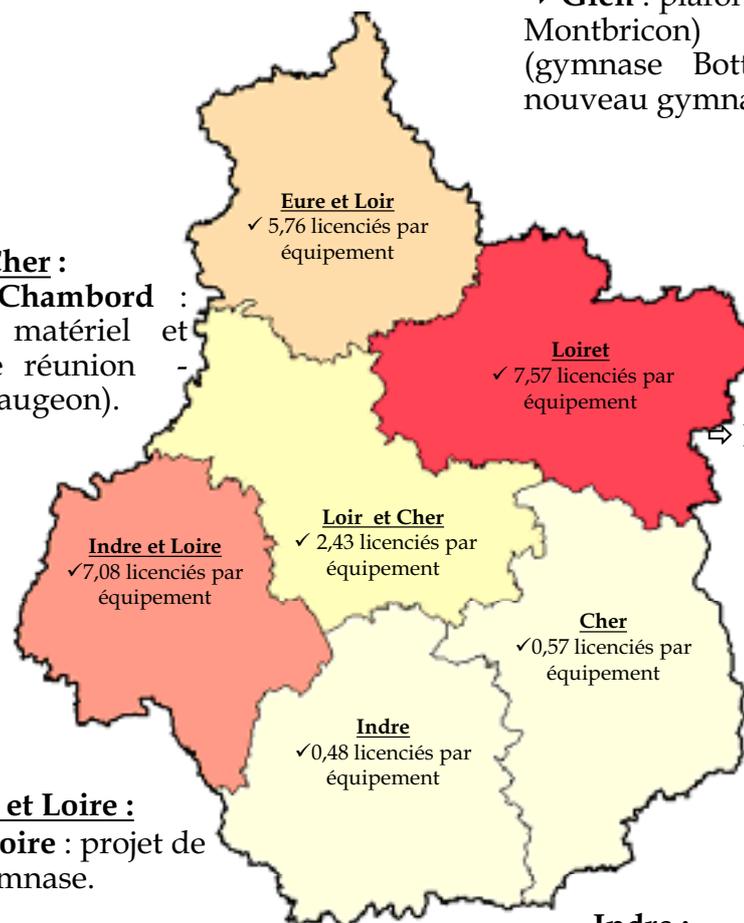
⇒ **Gien** : plafond à refaire (gymnase Montbricon) - Sol à refaire (gymnase Bottet) - Projet d'un nouveau gymnase d'ici 2010.

Loir-et-Cher :

⇒ **Mont Près Chambord** : extension local matériel et création salle de réunion - (gymnase du Bellaugéon).

Cher :

⇒ Pas de projet identifié.



Indre et Loire :

⇒ **Montlouis/Loire** : projet de réfection du gymnase.

Indre :

⇒ Pas de projet identifié.

